

Stage intensif « objectif JLPT N3 » (CECR : B1) :

Modalités d'évaluation : Pré-requis

L'élève entrant dans la formation doit justifier d'un niveau équivalent au JLPT N4 ou bien passer un test de positionnement auprès de l'équipe d'Espace Japon (test oral et écrit attestant d'un niveau au moins équivalent au niveau A2)

Objectifs pédagogiques :

- Cette formation prépare à l'examen du JLPT (Niveau N3) et au test certifiant LILATE, attestant du niveau en langue d'une personne dans un contexte professionnel tout au long d'une formation continue ou à un instant donné. Elle se base sur la compréhension écrite et orale, l'expression écrite et orale ainsi que la capacité d'interaction du candidat. Cette évaluation est faite en conformité avec le cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL). La formation en japonais niveau 2 permet de viser une certification sanctionnant un niveau A1 ou A2. A la fin du stage, les élèves seront préparés au passage du JLPT N3 et passeront également l'examen du LILATE pour viser le niveau B1.
- L'élève sera également préparé au passage de l'examen JLPT (Nihongo nôryouku shiken) qui est un examen de compétences en japonais reconnu officiellement par le Japon. Cet examen permet notamment de certifier un niveau suffisant pour pouvoir travailler ou vivre au Japon. Le JLPT N3 étant souvent le niveau minimum requis pour y travailler). Le JLPT a lieu en France tous les ans le premier dimanche de décembre à Paris, organisé par l'Institut National des Langues Orientales (INALCO).
- Pour préparer ces examens, Espace Japon vous propose une formation en stage intensif afin de consolider les savoirs de base de la langue, et vous entraîner avec les annales et les exercices spécifiques des épreuves de ces tests, 4h par semaine les mardis et jeudis de 19h15 à 21h15 entièrement à distance.

Moyens prévus :

- Cours collectifs sur 4h par semaine à distance en groupe de 10 élèves, en face à face avec une formatrice native, expérimentée et diplômée à l'apprentissage du français sur tous niveaux en français ;
- Accès à un espace pédagogique numérique pour accéder à tous les documents et correspondre avec la formatrice ;
- Espace Japon fournira aux apprenants un manuel d'entraînement « 新日本語500問 N3 »

Contenus :

Stage en petit groupe de 10 participants avec une professeure native, diplômée et certifiée à l'apprentissage du japonais en langue française. Le contenu des cours s'appuiera sur des révisions des épreuves du JLPT N3, et plus particulièrement des épreuves d'écoute, de lecture et de grammaire.

- Tests de vocabulaire et de kanji à chaque cours (la formatrice s'appuie sur les listes officielles des épreuves de l'examen)
- Entraînement aux points de grammaire du niveau JLPT N3 via différents exercices
- Entraînement aux épreuves orales à l'aide des annales de l'examen Par l'entraînement aux épreuves du JLPT N3, les participants seront également préparés aux épreuves du LILATE.

Modalités d'évaluation

Notre école utilise une évaluation diagnostique afin de situer le niveau des élèves au début d'année, mais aussi au moment d'aborder une nouvelle notion.

- Le contrôle continu : l'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés (au moins un devoir noté par trimestre) permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Examens blancs : deux fois au cours de la formation, la formatrice mettra en place une évaluation d'essai permettant aux apprenants de situer leur niveau à un moment donné.
- Auto-évaluations : A tout moment et sous la supervision de la formatrice, l'élève peut s'auto-évaluer dans son espace numérique de travail sur les points des modules de la formation, faire remonter ses difficultés et noter sa propre progression.
- Passage de la certification LILATE : Passage de l'examen LILATE A l'issue de la formation, l'examen LILATE-LIVE LANGUAGE TEST certifiera la formation effectuée, à la fin du stage intensif objectif JLPT N3, l'élève sera en mesure de viser le niveau B1 du LILATE. Il s'agit d'un examen à l'oral à distance en visio-conférence sur 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

Débouchés :

A la fin de la formation l'apprenant est en mesure de s'exprimer à l'oral en saisissant les détails, les subtilités et le niveau de langue d'un discours donné. Il peut également lire avec une certaine aisance des textes comprenant les kanji étudiés en cours. Il peut rédiger des mails et textes à caractère professionnel.

Signature de l'élève

(a valeur d'accord avec le programme proposé)

Date :

A :

Signature :